



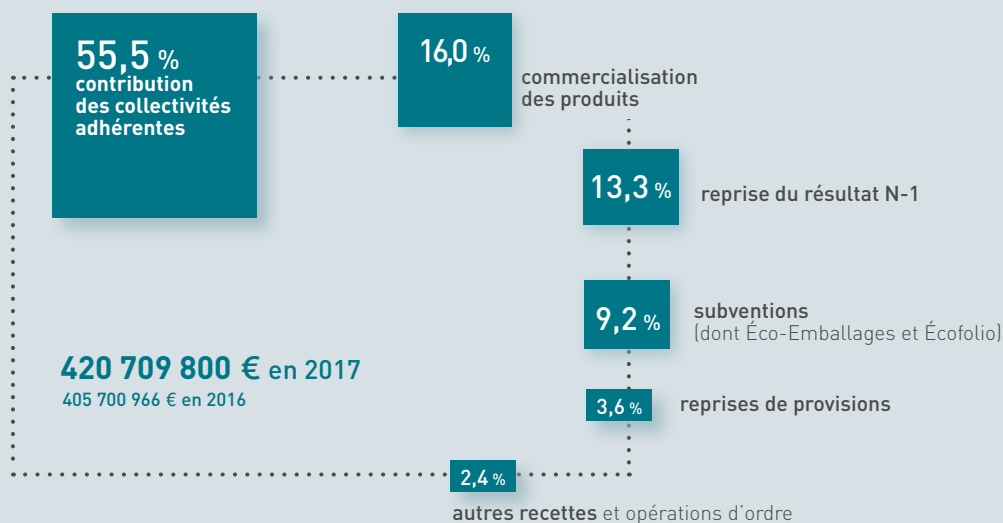
syctom

Rapport
technique
et financier

2017

I FONCTIONNEMENT

Recettes 2017

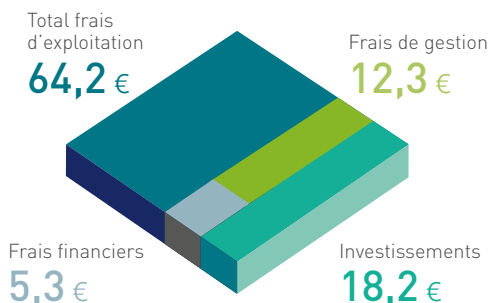


UNE REDEVANCE INCHANGÉE

En 2017, les tarifs de la redevance des ordures ménagères et objets encombrants et de la part population restent inchangés par rapport à la tarification instaurée par le Sycotom en 2016 (94 €/tonne et 5,6 €/habitant), confirmant ainsi la baisse depuis 2015 (-3,5 % pour le traitement des tonnages d'OM/OE et -12,1 % pour la part population). Les tarifs de la redevance et les soutiens versés au titre de la collecte sélective ainsi que des biodéchets ont également été maintenus, afin d'inciter au développement des performances de tri et de la collecte des déchets alimentaires.

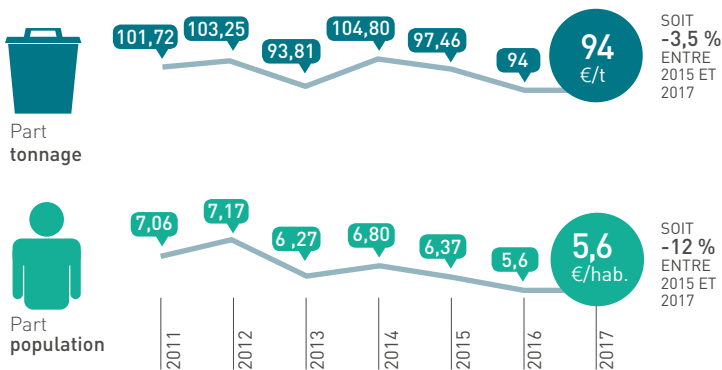
UTILISATION DE LA REDEVANCE

pour 100 €



ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Calculé au prorata de la quantité de déchets apportée au Sycotom et de la population de chaque commune ou intercommunalité.



REDEVANCES ET SOUTIENS VERSÉS STRUCTURE DES RECETTES

Le produit de la redevance s'est établi à 233,8 M€ en 2017 et les soutiens versés aux adhérents se sont élevés à 7,1 M€. En 2017, les redevances appelées auprès des adhérents du Sycotom ont représenté 56 % des recettes de fonctionnement, suivies par la vente de produits (16 %) et les soutiens des éco-organismes (9 %).

VENTE DE PRODUITS ET SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

La vente de produits correspond à la valorisation énergétique (vapeur et électricité) et à la valorisation matière (produits issus du tri de la collecte sélective, des objets encombrants et de l'incinération des ordures ménagères).

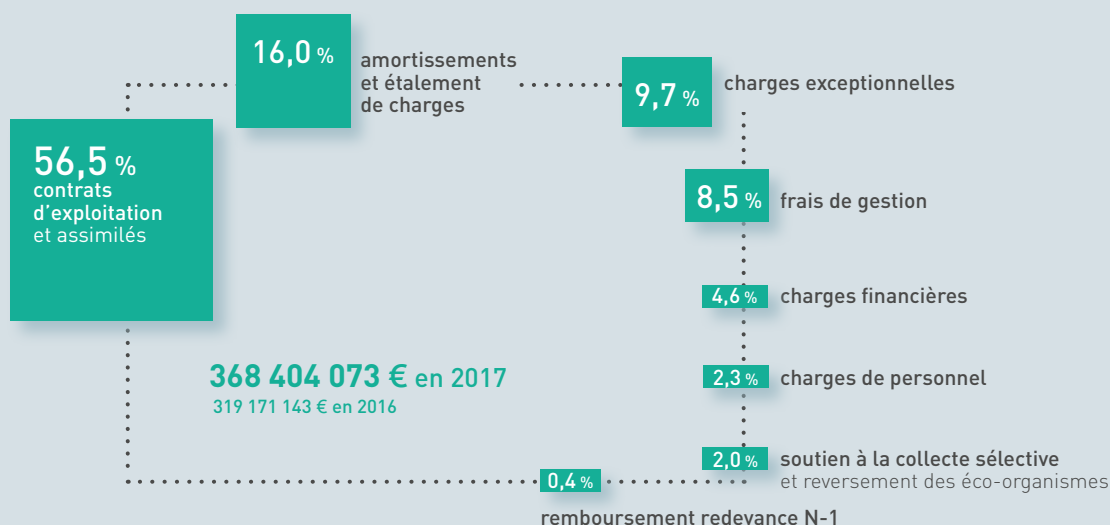
En 2017, les recettes de vapeur et d'électricité ont augmenté (respectivement +1M€ et +1,5M€).

Le poste de valorisation matière (notamment pour les produits de l'incinération des ordures

ménagères et la collecte sélective) est également en forte progression (23,5 M€ contre 19,2 M€ en 2016), grâce à une croissance des prix de reprise des métaux en particulier, conjuguée à un léger effet volume sur la collecte sélective.

Les soutiens versés par les éco-organismes (Éco-Emballages, Écofolio, Éco-Mobilier et Ocad3E) et les subventions connaissent en revanche une relative stabilité en 2017 (-0,4 M€).

Dépenses 2017



DES COÛTS D'EXPLOITATION EN HAUSSE

208 M€

En 2017, les contrats d'exploitation représentent un montant de 208 M€ (195 M€ en 2016), soit 56,5 % des dépenses de fonctionnement (ou 63 % des dépenses de fonctionnement hors dépenses exceptionnelles). Les coûts d'exploitation augmentent d'environ 13 M€ par rapport à 2016 (+6,7 %), sous l'effet de la hausse de différents postes : les dépenses de traitement des OE en raison de la progression des tonnages traités ; les dépenses d'enfouissement en raison d'une moindre disponibilité des centres d'incinération privés ; les dépenses de GER ; les dépenses de tri du fait d'une progression du coût moyen à la tonne et des apports en CS des collectivités.

Le traitement en incinération est, quant à lui, à la baisse. Cette diminution s'explique par 3 facteurs conjugués : la baisse de 1€/t de la TGAP, l'augmentation du taux de récupération de la TVA et la légère baisse du tonnage incinéré. Parallèlement, des dépenses nouvelles sont apparues en 2017, en raison du transfert de la compétence des déchèteries par le Syelom.

CHARGES DE PERSONNEL

8,6 M€

Avec un effectif pourvu de 127 agents au 31 décembre 2017, la masse salariale représente de l'ordre de 2 % des dépenses de fonctionnement du Sycotm.

DES ACTIONS INNOVANTES ET COMPLÉMENTAIRES

5,4 M€

- La montée en puissance du programme ambitieux de prévention des déchets et de développement des biodéchets : équipes d'éco-animateurs, actions de sensibilisation auprès des habitants, du grand public (Paris Design Week) ou encore auprès des étudiants (Concours Design Zéro Déchet), développement du compostage à usage collectif ou individuel.
- La montée en charge du programme de solidarité internationale dans le domaine des déchets se traduisant par 12 conventions approuvées par le Comité syndical du Sycotm. Ce programme est réalisé dans le cadre du « 1 % solidaire » instauré par la loi du 7 juillet 2014.

AMORTISSEMENTS ET AUTOFINANCEMENT

59,1 M€

Les amortissements représentent 59,1 M€ en 2017. Ils sont en progression par rapport à 2016 (53,4 M€). Leur niveau élevé (16 % des dépenses de fonctionnement en 2017) assure un autofinancement abondant de la section d'investissement permettant de limiter l'endettement du Sycotm.

I INVESTISSEMENT

Recettes 2017



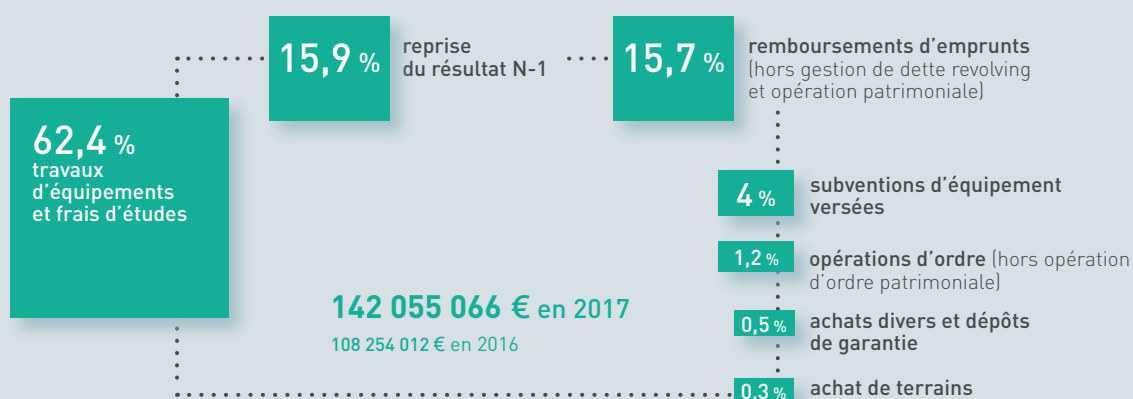
POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT

Le désendettement du Sycotom s'est poursuivi en 2017, avec le remboursement annuel du capital (22,3 M€). Les conditions de marché n'ont pas permis de remboursement anticipé en 2017. Au 31 décembre 2017, le stock de la dette s'élevait à 409,3 M€, contre 431,6 M€ au 31 décembre 2016. Le désendettement total du Sycotom est de 257,7 M€ depuis 2008.

ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA DETTE



Dépenses 2017



INVESTISSEMENT : LA POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS

+ 42,3 %

En 2017, le Sycotom a poursuivi le programme d'investissement décliné depuis 2015 (94,5 M€ contre 66,4 M€ en 2016) :

- études pour la reconstruction du centre à Ivry/Paris XIII ;
- fin des études et attribution des principaux marchés pour le traitement des fumées et pour l'opération de requalification architecturale à Saint-Ouen-sur-Seine ;

- fin des études et commencement des travaux à l'été 2017 pour le centre de tri de collecte sélective à Paris XVII ;
- définition des caractéristiques globales du projet de construction du centre à Romainville/Bobigny ;
- poursuite des travaux d'amélioration continue et de mise en conformité des installations.

Programme d'investissement par site

TRAVAUX LIÉS AUX INSTALLATIONS EXISTANTES OU À DE NOUVEAUX PROJETS

en M€ TTC

SITES	NATURE DU PROGRAMME	PÉRIODE DE RÉALISATION	TRAVAUX FINANCÉS EN 2017
ROMAINVILLE	 projet de rénovation de la ligne de tri de collecte sélective et travaux de génie civil	2015-2016	3,74
SAINT-OUEN-SUR-SEINE	 projet d'intégration urbaine du centre - travaux d'aménagements paysagers et architecturaux et de traitement des fumées	2012-2021	24,21
SOLDES D'OPÉRATION (ISSÉANE, PARIS XV)			0
IVRY / PARIS XIII	 projet de centre de valorisation énergétique	2007-2027	31,53
PARIS XVII	 projet de centre de tri de collecte sélective	2010-2019	24,46
AUTRES PROJETS (ROMAINVILLE ET SYCTOM / SIAAP)			3,40
TOTAL			87,34

TRAVAUX D'AMÉLIORATION CONTINUE ET DE MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS DU SYCTOM

en M€ TTC

SITES	TRAVAUX FINANCÉS EN 2017
ISSÉANE	2,61
IVRY / PARIS XIII	2,25
NANTERRE	0,52
PARIS XV	0,69
SAINT-OUEN-SUR-SEINE	1,05
SEVRAN	0,04
TOTAL	7,16

TOTAL GÉNÉRAL DES INVESTISSEMENTS 94,50

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

En application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Ce document sera soumis au vote du Comité syndical du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, lors de sa réunion du 22 juin 2018.

UNITÉS DE TRAITEMENT DU SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS

en tonnes



3 CENTRES
D'INCINÉRATION
AVEC VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

	CAPACITÉ AUTORISÉE	CAPACITÉ TECHNIQUE	QUANTITÉS INCINÉRÉES
ISSÉANE	510 000	510 000	501 078
IVRY / PARIS XIII	730 000	700 000	701 615
SAINT-OUEN-SUR-SEINE	650 000	600 000	543 487



QUANTITÉS
INCINÉRÉES



6 CENTRES DE TRI

			QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
ISSÉANE	30 000	24 000	23 794
IVRY / PARIS XIII	36 000	30 000	28 465
NANTERRE	40 000	40 000	38 355*
PARIS XV	20 000	20 000	18 250
ROMAINVILLE	45 000	45 000	46 500
SEVRAN	20 000**	20 000**	18 568



QUANTITÉS
RÉCEPTIONNÉES

* Dont 11781t du SITRU

** Dans le cadre d'un avenant au marché d'exploitation de Sevran, la capacité annuelle autorisée de réception de déchets est passée de 17 000 à 20 000 tonnes de déchets (arrêté préfectoral du 6 janvier 2017).



31 DÉCHÈTERIES

	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
IVRY / PARIS XIII	6 722
ROMAINVILLE	6 498
GENNEVILLIERS	3 982
MEUDON	5 032
NANTERRE	5 395
26 DÉCHÈTERIES MOBILES	2 202



QUANTITÉS
RÉCEPTIONNÉES

BILAN ANNUEL GLOBAL

NOMBRE DE COMMUNES DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM 84

NOMBRE D'HABITANTS DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM

Chiffres du nouveau RGP pour l'année 2015 avec l'évolution estimée pour 2017 5 753 331

TONNAGES DE DÉCHETS BRUTS

Ordures ménagères, balayures et déchets verts (en tonnes) 1 881 817
Réquisitions (en tonnes) 85

COLLECTE SÉLECTIVE (en tonnes)

Journaux et magazines, multimatériaux, papiers-cartons 184 600
Verre 0
Objets encombrants 214 971
Déchèteries 29 830
Déchets alimentaires 2 103

REDEVANCES

Part tonnage (en €/t d'ordures ménagères et d'objets encombrants) 94
Part population (en €/hab.) 5,6

UNITÉS EXTÉRIEURES UTILISÉES PAR LE SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS

en tonnes



CENTRES D'INCINÉRATION

	QUANTITÉS INCINÉRÉES
ARGENTEUIL (NOVERGIE)	30 419
CARRIÈRES-SOUS-POISSY (NOVERGIE)	5 800
CARRIÈRES-SUR-SEINE (SUEZ+SITRU)	18 348
MASSY (NOVERGIE)	647
CRETEIL (SUEZ)	1 834
SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES (NOVERGIE)	1 767
SARCELLES (SAREN VEOLIA)	36 929
RUNGIS (RIVED EX-SIEVD)	8 429
VILLEJUST (NOVERGIE)	2 318
CENTRES DE SECOURS	7 361



QUANTITÉS
INCINÉRÉES



CENTRES DE TRI DE CS

	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES*
LE BLANC-MESNIL (PAPREC/SITA)	6 815
CHELLES (GÉNÉRIS)	2 302
GENNEVILLIERS (SITA - TRANSFERT)	7 699
GENNEVILLIERS (PAPREC - TRANSFERT)	1 360
IVRY (DERICHEBOURG - TRANSFERT)	182
LIMEIL (SITA)	2 186
NANTERRE (DERICHEBOURG - TRANSFERT)	67
RUNGIS (RIVED)	2 859
BUC (NICOLLIN - TRANSFERT)	-224



QUANTITÉS
RÉCEPTIONNÉES*

CS : collecte sélective

* Pour les centres de transfert : quantités réceptionnées = entrant - sortant



CENTRES DE TRI DES OE

	QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
BONNEUIL (TAÏS)	6 549
BUC (NICOLLIN)	10 965
CHÂTILLON (TAÏS)	7 784
LA COURNEUVE (PAPREC)	43 334
GENNEVILLIERS (PAPREC)	7 696
GENNEVILLIERS (SITA)	31 577
IVRY (CEMEX)	30 129
NOISY (DRT)	39 626
PIERREFITTE (CDFI)	5 512
GENNEVILLIERS (PAPREC)	OE chantier: 23 005
IVRY (CEMEX)	OE chantier: 12 736



QUANTITÉS
RÉCEPTIONNÉES

OE : objets encombrants



INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS
DANGEREUX OU NON DANGEREUX

	QUANTITÉS
ISDD VILLEPARISIS (SUEZ)	Refiom : 44 093
ISDND BOUQUEVAL (REP)	24 381
ISDND CLAYE-SOUILLY (REP)	62 967
ISDI CLAYE-SOUILLY (REP)	5 189
ISDI (MARCHÉS PRIVÉS OE)	4 206
AUTRES ISDND (MARCHÉS PRIVÉS)	60 698



QUANTITÉS

INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation du service d'élimination confié au Sycptom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Marchés publics

Montant annuel global des dépenses de traitement des déchets du Sycptom (total dépenses réelles section de fonctionnement du compte administratif 2017 – hors provisions) **309,1 M€**

Modalités de financement du service global de traitement Contribution des collectivités, aides Éco-Emballages à la collecte sélective, vente de produits

Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des assimilés sans objet

Montant annuel des principales prestations de traitement rémunérées sur contrat (hors GER) **226,8 M€ TTC**

Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement (hors opérations patrimoniales) **510,5 M€ TTC**

Produits des droits d'accès aux centres de traitement et de stockage dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés sans objet

Reversement au titre de la collecte sélective Soutiens Sycptom **2,3 M€**
Reversements liés au verre **2,8 M€**

Montant détaillé des aides perçues d'organismes agréés Éco-Emballages **31,1 M€**
Ecofolio **3,9 M€**
OCAD3E **0,1 M€**
Éco-Mobilier **3,5 M€**

VALORISATION

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET MATIÈRE

ÉNERGIE ET MATÉRIAUX ISSUS DE L'INCINÉRATION

Électricité (EN MWh)	138 878
Vapeur (EN MWh)	2 637 654
Mâchefers (EN TONNES)	308 947
Ferreux (EN TONNES)	36 858
Non-ferreux (EN TONNES)	2 829

RECYCLAGE DES MULTIMATÉRIAUX (EN TONNES)

Plastiques, papiers, cartons, acier et aluminium, petit électroménager	133 975
	142 670 avec le SITRU

RECYCLAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS (EN TONNES)

Bois, ferrailles, gros cartons	133 959
--------------------------------	----------------

DÉCHÈTERIES (EN TONNES)

16 955

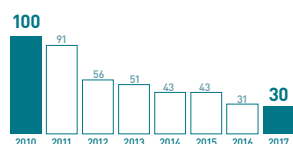
COMPOSTAGE (EN TONNES)

1 766

ENFOUISSEMENT

ISDND (EN TONNES)	148 046
-------------------	----------------

INDICE DE RÉDUCTION des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage Base 100 en 2010



RECETTES DE VALORISATION MATIÈRE

en M€ HT

ISSUES DU TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DES OBJETS ENCOMBRANTS

Journaux/magazines	4,7
Emballages plastiques	1,7
Cartons et EMR	6,9
Gros de magasin	1,2
Acier	0,3
Ferrailles et non-ferreux issus des OE	1,3
Verre	2,9
Bois	0,0
TOTAL	19,0

ISSUES DE L'INCINÉRATION

Ferrailles	1,5
Non-ferreux	2,0
TOTAL	3,5

TOTAL 22,5

RECETTES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

en M€ HT

ISSUES DE L'INCINÉRATION

Vente de vapeur (Isséane et Ivry / Paris XIII)	33,6
Vente de vapeur (Saint-Ouen-sur-Seine)	23,5
Vente d'électricité (Isséane et Ivry / Paris XIII)	5,3
Vente d'électricité (Saint-Ouen-sur-Seine)	0,4
TOTAL	62,8

MEURES PRISES DANS L'ANNÉE POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER LES RISQUES PRÉJUDICIALES À LA SANTÉ DE L'HOMME ET À L'ENVIRONNEMENT

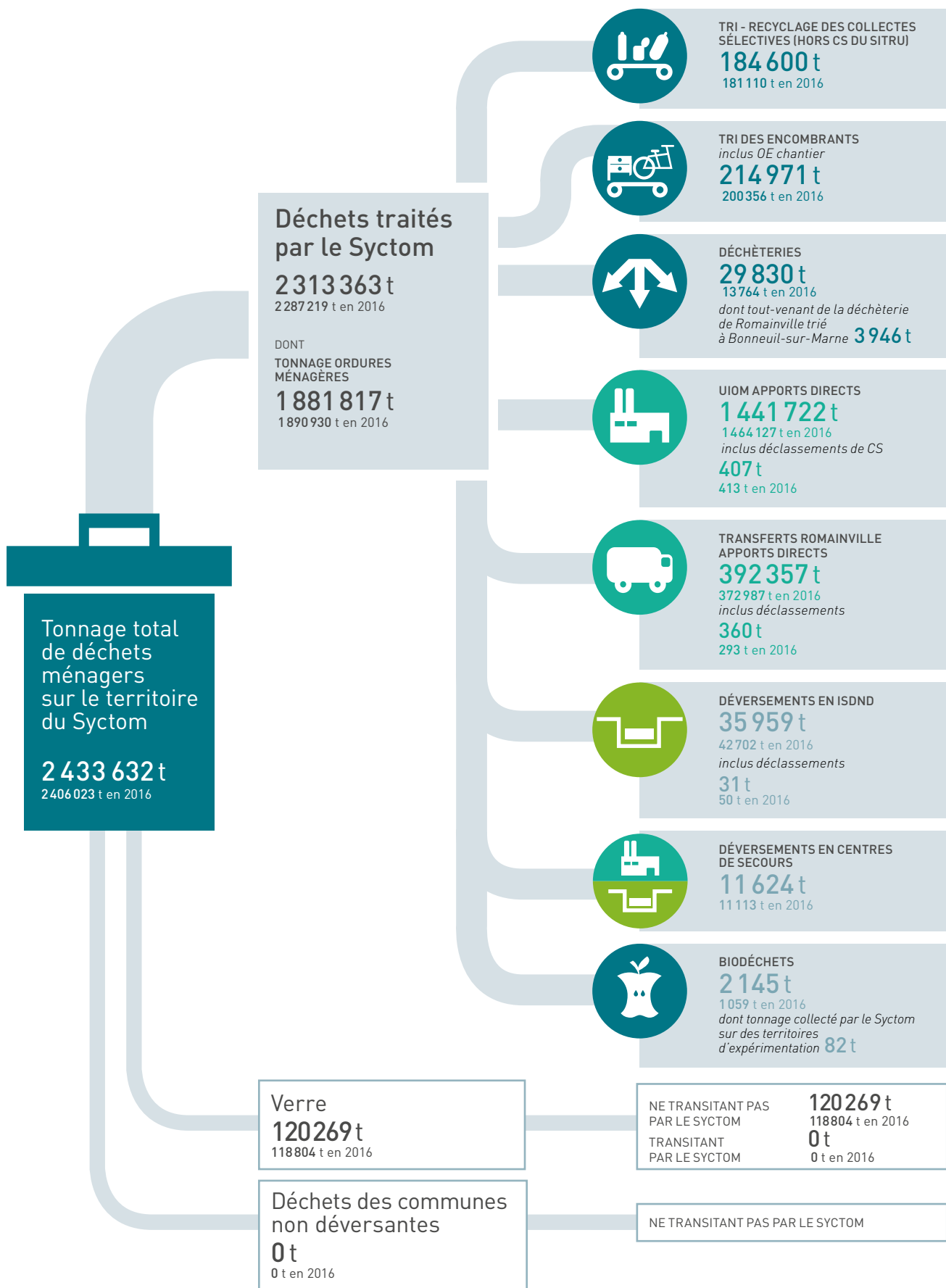
Amélioration continue et sécurité des installations du Sycptom

- Lancement des études de projet et rédaction du cahier des charges des travaux d'amélioration du réseau incendie du centre à Ivry/Paris XIII
- Poursuite de la participation au groupe de travail de l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle « Culture de sécurité des processus industriels » (6 réunions au courant de l'année)
- Achèvement des travaux de métallerie liés à la conformité machines pour les centres à Sevran et Nanterre
- Lancement des travaux de métallerie liés à la directive machines pour le centre à Saint-Ouen-sur-Seine
- Poursuite des travaux de sécurisation et d'amélioration des conditions de travail du quai de déchargement du centre à Saint-Ouen-sur-Seine
- Lancement de travaux d'installation de vidéoprotection sur le quai de déchargement du centre à Saint-Ouen-sur-Seine
- Lancement d'un diagnostic relatif à la gestion des accès, véhicules, piétons, aux sites d'exploitation
- Lancement d'un marché d'assistance pour l'amélioration du réseau incendie du centre Isséane

Contrôle des rejets au milieu

- Modernisation de l'UVE à Saint-Ouen-sur-Seine :
 - Attribution des deux derniers marchés de travaux et réalisation des fondations des nouveaux équipements de traitement des fumées.
 - Traitement des effluents industriels : attribution du marché de conception réalisation et lancement des études d'exécution.
- Poursuite du diagnostic odeur du centre à Saint-Ouen-sur-Seine initié en 2016 et établissement d'un plan d'action pour limiter les nuisances odorantes.
- Poursuite des campagnes de mesures semestrielles (menées par le Sycptom) des rejets à la cheminée des UVE.

RÉPARTITION DES TONNAGES DANS LES DIFFÉRENTS CENTRES DE TRAITEMENT EN 2017



CENTRES SYCTOM	161 406 t 157 564 t en 2016
CENTRES EXTÉRIEURS	23 194 t 23 546 t en 2016

CENTRES SYCTOM	0 t 0 t en 2016
CENTRES EXTÉRIEURS	218 913 t 204 796 t en 2016

DÉCHÈTERIES DU SYCTOM	25 883 t 9 324 t en 2016
-----------------------	------------------------------------

UIOM SYCTOM	1 369 379 t 1 379 882 t en 2016
-------------	---

UIOM EXTÉRIEURES	63 428 t 79 488 t en 2016
------------------	-------------------------------------

ISDND	8 915 t 4 756 t en 2016
-------	-----------------------------------

UIOM SYCTOM	315 227 t 291 513 t en 2016
-------------	---------------------------------------

UIOM EXTÉRIEURES	38 162 t 51 430 t en 2016
------------------	-------------------------------------

ISDND	39 029 t 29 480 t en 2016
-------	-------------------------------------

APPORTS DIRECTS <i>déclassements</i>	35 928 t 42 652 t en 2016 31 t 50 t en 2016
---	---

UIOM SYCTOM	1 725 t 1 352 t en 2016
-------------	-----------------------------------

UIOM EXTÉRIEURES	8 332 t 2 905 t en 2016
------------------	-----------------------------------

ISDND	1 567 t 6 856 t en 2016
-------	-----------------------------------

COMPOSTAGE OU MÉTHANISATION <i>déclassements</i>	2 103 t 1 059 t en 2016 42 t 0 t en 2016
---	--

UIOM EXTÉRIEURES	0 t 0 t en 2016
------------------	---------------------------

ISDND	0 t 0 t en 2016
-------	---------------------------

RECYCLAGE (INCLUS STOCK AVAL)	133 975 t 132 230 t en 2016
-------------------------------	---------------------------------------

VARIATION DE STOCK EN AMONT	70 t -147 t en 2016
-----------------------------	-------------------------------

REFUS INCINÉRÉS	46 051 t 43 322 t en 2016
-----------------	-------------------------------------

REFUS MIS EN ISDND	4 504 t 5 705 t en 2016
--------------------	-----------------------------------

VALORISATION <i>dont valorisation en chaufferie</i>	133 959 t 125 151 t en 2016 10 459 t 0 t en 2016
--	---

REFUS INCINÉRÉS	22 781 t 15 604 t en 2016
-----------------	-------------------------------------

REFUS MIS EN ISDND	57 969 t 64 042 t en 2016
--------------------	-------------------------------------

VALORISATION	19 227 t 8 068 t en 2016
--------------	------------------------------------

REFUS INCINÉRÉS	1 357 t 1 255 t en 2016
-----------------	-----------------------------------

REFUS MIS EN ISDND	5 300 t 0 t en 2016
--------------------	-------------------------------

MÂCHEFERS ÉVACUÉS	308 947 t 321 551 t en 2016
-------------------	---------------------------------------

FERREUX VENDUS	36 858 t 34 665 t en 2016
----------------	-------------------------------------

NON-FERREUX VENDUS	2 829 t 2 832 t en 2016
--------------------	-----------------------------------

REFIOM	44 849 t 43 390 t en 2016
--------	-------------------------------------

ÉLECTRICITÉ VENDUE	138 878 MWh 146 418 MWh en 2016
--------------------	---

VAPEUR AUTRE	1 836 MWh 41 300 MWh en 2016
--------------	--

VAPEUR VENDUE (CPCU)	2 637 654 MWh 2 666 763 MWh en 2016
----------------------	---

AMENDEMENT ORGANIQUE (DIGESTAT ET/OU COMPOST)	1 766 t 944 t en 2016
---	---------------------------------

REFUS INCINÉRÉ	97 t 61 t en 2016
----------------	-----------------------------

RECYCLAGE	120 269 t 118 804 t en 2016
-----------	---------------------------------------



Total valorisation matière

747 370 t

744 245 t en 2016
SOIT

30,8 % des déchets
DONT

MÂCHEFERS

FERREUX NON-FERREUX

308 947 t

321 551 t en 2016



Total valorisation énergétique

ORDURES MÉNAGÈRES +
DÉCLASSÉMENTS + REFUS DE TRI

1 876 996 t

1 866 850 t en 2016

SOIT

62,9 % des déchets*



Total enfouissement Syctom en ISDND

ORDURES MÉNAGÈRES +
DÉCLASSÉMENTS

85 470 t

83 795 t en 2016

ORDURES MÉNAGÈRES +
DÉCLASSÉMENTS + REFUS DE TRI

153 243 t

153 542 t en 2016

SOIT

6,3 % des déchets

* Les mâchefers, ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage total de la valorisation énergétique. Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.

I COÛTS DE TRAITEMENT

2017



Coût par flux de déchets et mode de traitement (en M€)

	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	BIODÉCHETS
Tonnages traités	1 857 511	87 348	184 600**	218 913	29 830	2 063***
Marchés et charges d'exploitation *	155,0	8,3	46,5	27,4	5,5	0,4
Récupération de TVA	-2,0	-0,1	-3,7	-0,4	-0,1	-0,0
Amortissement/Frais financiers	63,7	0,5	10,2	-	-	-
COÛT COMPLET DE TRAITEMENT	216,7	8,6	53,0	27,0	5,4	0,3
Recettes de vente de matières	3,9	-	14,2	1,9	0,1	-
Soutiens des éco-organismes conservés par le Sycotom	13,2	-	19,2	2,0	0,1	-
Autres recettes (ex. énergie pour l'incinération)	67,2	-	1,9	-	0,1	-
TOTAL RECETTES PROPRES	84,3	-	35,4	4,0	0,2	-
COÛT NET DE TRAITEMENT	132,4	8,6	17,6	23,0	5,2	0,3
	71 €/t	99 €/t	96 €/t	105 €/t	174 €/t	166 €/t
Soutiens/reversements opérés par le Sycotom au profit des adhérents	4,0	0,1	5,7	2,0	0,0	0,1
Soutiens et recettes matière perçues par le Sycotom pour le compte des adhérents	-	-	5,2	2,0	0,0	-
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	4,0	0,1	0,5	-	-	0,1
	2 €/t	1 €/t	3 €/t	0 €/t	0 €/t	30 €/t
COÛT NET GLOBAL (traitement et soutien)	136,4	8,7	18,2	23,0	5,3	0,4
	73 €/t	100 €/t	98 €/t	105 €/t	174 €/t	196 €/t

* prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement

** hors tonnages reçus du SITRU au centre de tri à Nanterre

*** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation

2017

Coût tous flux confondus (OM/CS/OE/déchèterie)

	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ****	POPULATION INSEE 2014
		2 296 753	5 725 612
	M€	€/tonne	€/hab.
Coût complet****	305,9	133	53
Total recettes propres	123,8	54	22
COÛT NET DE TRAITEMENT	182,0	79	32
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	4,7	2	1
+ Charges de structure	18,2	8	3
+ Prévention	4,7	2	1
COÛT NET GLOBAL	209,7	91	37

**** hors doubles comptes tels que par exemple certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE

Éléments notables expliquant l'évolution constatée en 2017

- Initié en 2016 pour des tonnages alors très modestes, le traitement des biodéchets monte en puissance.
- Le coût de traitement de la collecte sélective augmente sous l'effet de la progression des amortissements liés aux travaux sur le centre de tri à Romainville réceptionnés tout début 2016 et dont l'amortissement démarre donc en 2017.
- Les travaux sur le centre de transfert à Romainville et leur amortissement impactent surtout le coût d'enfouissement, l'impact sur l'incinération ramené à la tonne est plus modeste.
- Le coût net de traitement des déchèteries augmente fortement en raison de l'intégration des déchèteries des Hauts-de-Seine.
- Le coût net du traitement par incinération diminue du fait de la baisse de la TGAP et d'une bonne progression de l'ensemble des recettes.
- La progression de 9 M€ du coût global (soit + 4 €/t et +2 €/hab.) s'explique principalement par la prise en charge des déchèteries des Hauts-de-Seine, la progression des amortissements (Romainville), ainsi que l'augmentation des charges de structure et des dépenses de prévention/expérimentation.

2016



2015



INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE
1 864 357	81 472	181 110	204 804	13 764
154,6	7,0	43,4	25,0	2,0
-1,4	-0,1	-3,4	-0,3	-0,0
63,5	0,1	7,2	-	-
216,6	7,0	47,3	24,7	2,0
2,7	-	13,1	1,5	0,1
12,9	-	18,6	1,5	0,1
63,4	-	1,9	-	-
79,0	-	33,7	3,1	0,1
137,7	7,0	13,6	21,6	1,8
74 €/t	86 €/t	75 €/t	106 €/t	133 €/t
3,8	0,1	5,4	1,5	0,0
-	-	5,0	1,5	0,0
3,8	0,1	0,4	-	-
2 €/t	1 €/t	2 €/t	0 €/t	0 €/t
141,5	7,1	13,9	21,6	1,8
76 €/t	87 €/t	77 €/t	106 €/t	133 €/t

INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE
1 808 099	130 560	179 581	184 545	15 548
159,7	12,6	48,0	20,8	2,1
-1,5	-0,1	-3,8	-0,2	-0,0
62,9	0,3	7,3	-	-
221,1	12,7	51,5	20,6	2,0
3,4	-	12,7	1,5	0,1
12,7	-	17,8	1,4	0,1
44,6	-	-	-	-
60,7	-	30,4	2,9	0,2
160,4	12,7	21,0	17,7	1,8
89 €/t	97 €/t	117 €/t	96 €/t	119 €/t
3,0	0,1	29,2	1,4	0,0
-	-	4,6	1,4	0,0
3,0	0,1	24,6	-	-
2 €/t	1 €/t	137 €/t	0 €/t	0 €/t
163,4	12,8	45,6	17,7	1,8
90 €/t	98 €/t	254 €/t	96 €/t	119 €/t

2016		
COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ****	POPULATION INSEE 2013
	2 287 219	5 711 843
M€	€/tonne	€/hab.
292,6	128	51
115,8	51	20
176,8	77	31
4,3	2	1
16,7	7	3
2,7	1	0
200,4	88	35

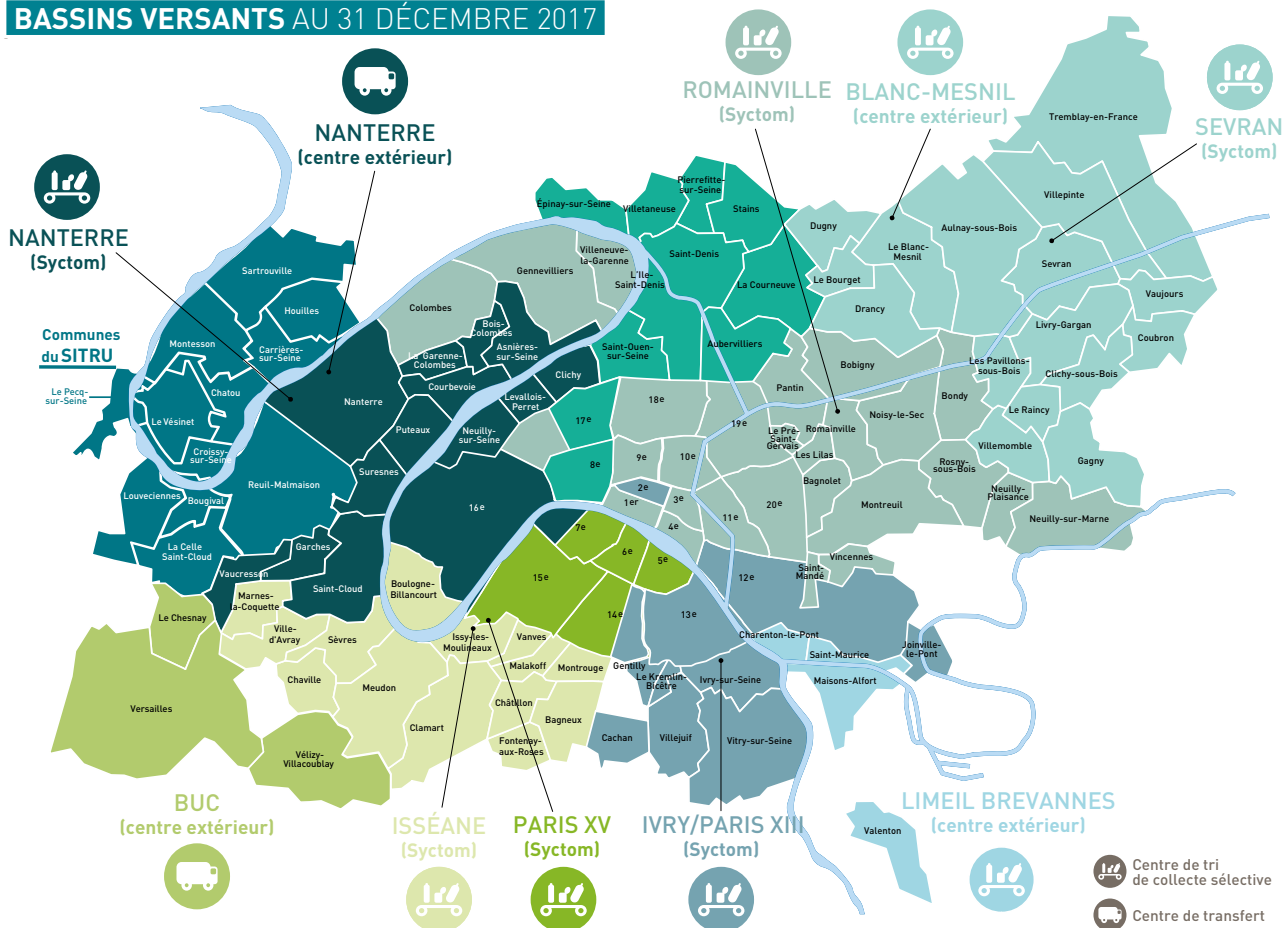
2015		
COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ****	POPULATION INSEE 2012
	2 274 887	5 700 366
M€	€/tonne	€/hab.
303,2	133	53
94,2	41	17
209,0	92	37
27,7	12	5
14,4	6	3
1,0	0	0
252,2	111	44

Quelques éléments de méthodologie

- La politique de soutien aux collectivités (éloignement, accueil, reversement éco-emballage, reversement éco-mobilier) est mise en évidence car elle ne peut être assimilée à une dépense de traitement classique.
- Le calcul des coûts est le résultat d'une analyse qui opère des retraitements afin que les données présentées dégagent les tendances les plus fiables possibles. Il n'est donc pas le reflet exact de la comptabilité.
- À titre d'exemple, le dernier exercice présenté fait l'objet sur certains points d'une estimation au plus proche de la réalité. D'une année sur l'autre, les données définitives peuvent être substituées aux valeurs estimées.

I COLLECTE SÉLECTIVE

BASSINS VERSANTS AU 31 DÉCEMBRE 2017



RÉPARTITION DES TONNAGES 2017



CENTRES DE TRI DU SYCTOM

	RÉCEPTIONNÉS	TRIÉS	Variations de stock amont	aval	TONNAGES VALORISÉS	EXPLOITANTS
ISSÉANE	23 794	23 767	-35	120	17 229	TSI
IVRY / PARIS XIII	28 465	28 274	0	0	17 021	SUEZ
NANTERRE (APPORTS SYCTOM)	26 574	26 457	-100	320	19 339	VEOLIA PROPRETÉ
NANTERRE (APPORTS SITRU)	11 782	11 782	0	0	8 695	VEOLIA PROPRETÉ
PARIS XV	18 250	18 247	50	-135	14 999	COVED
ROMAINVILLE	46 500	46 140	125	280	37 235	URBASER
SEVRAN	18 568	18 521	30	-50	12 701	IHOL

CENTRES DE TRI EXTÉRIEURS

BUC (TRANSFERT)	-224	-224	0	0	0	NICOLLIN
CHELLES	2 302	2 302	0	0	1 397	GÉNÉRIS
GENNEVILLIERS / LE BLANC-MESNIL / LIMEIL (TRI + TRANSFERT)	18 061	18 011	0	0	12 534	PAPREC/SUEZ
IVRY DERICH (TRANSFERT)	182	182	0	0	0	DERICHEBOURG
NANTERRE DERICH (TRANSFERT)	67	64	0	0	0	DERICHEBOURG
RUNGIS	2 859	2 859	0	0	1 519	RIVED (EX-SIEVD)
TOTAL	197 180	196 382	70	535	142 670	

FILIÈRES DE REPRISE DES MATÉRIAUX RECYCLABLES

en tonnes



	TONNAGES SYCTOM 2017	DESTINATION	DEVENIR	TRANSPORT
JOURNAUX REVUES MAGAZINES	50 430	Papeterie UPM-Chapelle Darblay à Grand-Couronne 76	PAPIER JOURNAL	90 % fluvial (péniche ou conteneurs) Le reste en routier
Emballages ménagers recyclables (EMR) carton brun + cartonnets	50 109	Papeteries Europac 76 Saica 02 Emin Leydier 10	CARTON BRUN, PAPIER POUR ONDULÉ	40% de transport fluvial (péniche), le reste en routier
GROS DE MAGASIN (mélange de papiers)	14 138	Cartonneries de Gondardennes ou RenoDiMedici 62	CARTON ONDULÉ OU PLAT	Routier
EMBALLAGES LÉGERS ALIMENTAIRES (ELA)	1 290	Papeterie Georgia Pacific 45 Nova Tissue 88	PAPIER D'HYGIÈNE ET DOMESTIQUE	Routier
FLACONNAGES PLASTIQUES EN PET	8 694	Majoritairement usine FPR Limay 78 et proche Europe	GRANULÉS ENTRANT DANS LA COMPOSITION DES BOUTEILLES	Transport fluvial (péniches) après regroupement des flux à Gennevilliers pour Limay, le reste en routier
FLACONNAGES PLASTIQUES EN PEHD	3 138	Usines Neufchâteau 88 Matière plastique de Bourgogne MPB 71 Lunen D	PRODUITS DIVERS EN PLASTIQUE (tuyaux assainissement, arroseurs,...)	Routier
EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE (PE, PP, PS)	606	Surtri à Rennes ou MPB 71 puis recyclage à Neufchâteau 88 MPB 71 Lunen D		
FILMS ET HOUSSES EN PEBD	1 028	Différents recycleurs, parfois après surtri par Paprec au Blanc-Mesnil	FILMS PLASTIQUES OBJETS DIVERS EN PLASTIQUE	Routier
ALUMINIUM ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE	493	Usine Regeal-Affimet à Compiègne 60 Usine Alunova Allemagne (pour le flux de petits aluminiums expérimentaux de Nanterre)	ALUMINIUM UTILISÉ POUR COULER DIVERSES PIÈCES (secteur automobile notamment)	Routier
ALUMINIUM ISSU DES MÂCHEFERS	2 667	Usine GALLOO à Halluin Belgique	ALUMINIUM UTILISÉ POUR COULER DIVERSES PIÈCES (secteur automobile notamment)	Routier
ACIER ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE	2 809	Usine Arcelor à Dunkerque 59		
ACIER ISSU DES MÂCHEFERS	35 238	Grosses ferrailles : repris par GALLOO IDF à Bonneuil s/Marne 94 Petites ferrailles : repris par GALLOO Metal ou autres sous-traitants Belgique et 59	PRODUITS EN ACIER	Routier

Déchèteries



DÉCHÈTERIES



TONNAGES
RÉCEPTIONNÉS



TONNAGES
VALORISÉS

EXPLOITANTS

26 DÉCHÈTERIES MOBILES	2202	1318	SUEZ
GENNEVILLIERS	3982	2160	SUEZ
IVRY / PARIS XIII	6722	5365	SUEZ
NANTERRE	5395	2879	SUEZ
MEUDON	5032	2682	SUEZ
ROMAINVILLE	6498	2552*	Urbaser environnement
TOTAL	29831	16956	

* Le tout-venant de la déchèterie à Romainville est ensuite trié dans un centre d'OE. Les tonnages valorisés issus de ce tri ne sont pas comptabilisés ici.

Biodéchets



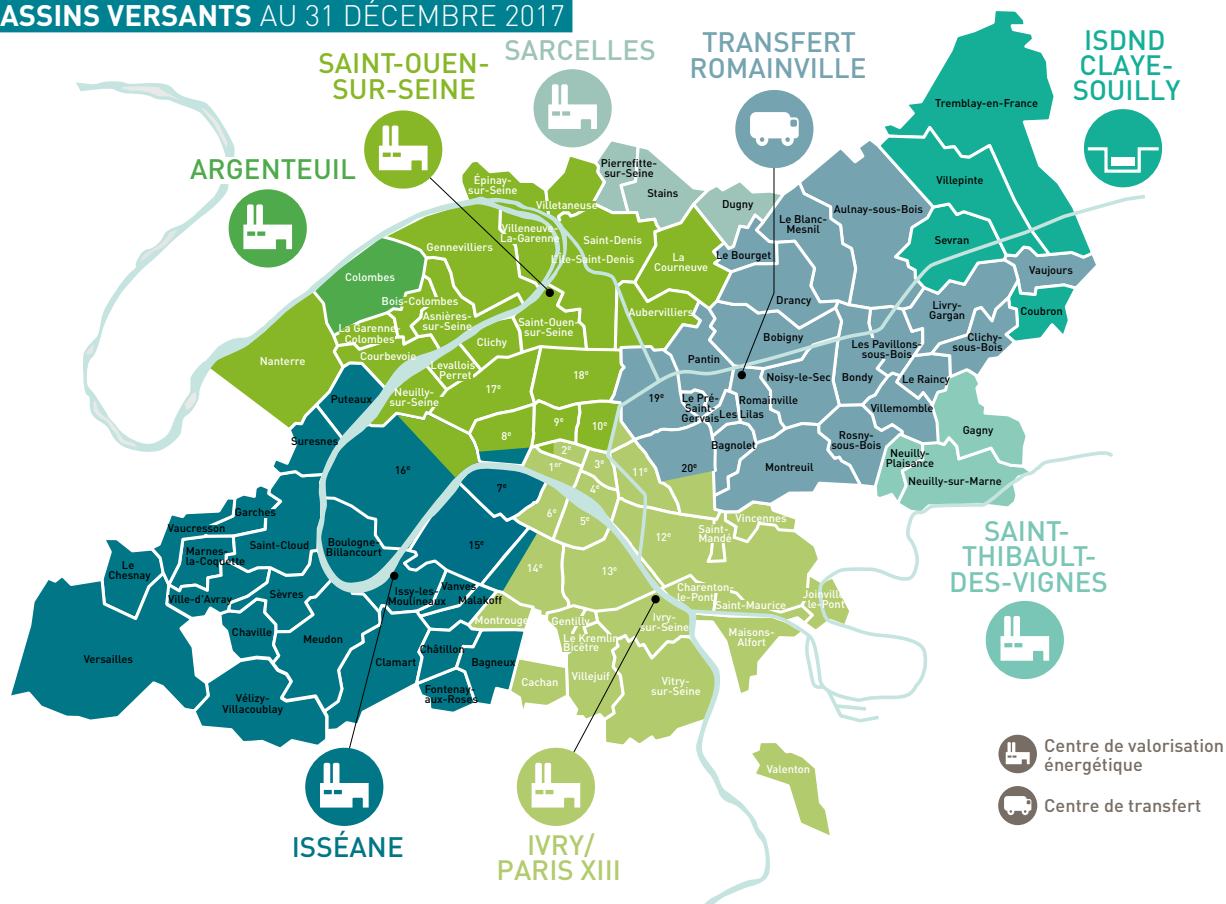
SITES DE
RÉCEPTION
(VALORISATION
DES DÉCHETS
ALIMENTAIRES)

TONNAGES COLLECTÉS

	PAR LA VILLE DE PARIS	PAR MOULINOT	PAR SUEZ	TOTAL ENTRANT	MÉTHA- NISATION	COMPOS- TAGE
Saint-Denis (SARVAL)	948			948	948	
Villeneuve- Saint-Georges (VEOLIA PROPRÉTÉ)	1074		34	1108	1108	
Noisy-le-Sec (MOULINOT)	0	47		47	45	2
TOTAL	2022	47	34	2103	2101	2

I ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

BASSINS VERSANTS AU 31 DÉCEMBRE 2017



RÉPARTITION DES TONNAGES 2017

VALORISATION



UNITÉS D'INCINÉRATION



TONNAGES INCINÉRÉS



Vapeur vendue (EN MWh)



Électricité vendue (EN MWh)



Mâchefers (EN TONNES)



Ferreux (EN TONNES)



Non-ferreux (EN TONNES)

EXPLOITANTS

UNITÉS D'INCINÉRATION	TONNAGES INCINÉRÉS	Vapeur vendue (EN MWh)	Électricité vendue (EN MWh)	Mâchefers (EN TONNES)	Ferreux (EN TONNES)	Non-ferreux (EN TONNES)	EXPLOITANTS
ISSÉANE	501 078	728 689	46 497	80 245	10 187	885	TSI
IVRY / PARIS XIII	701 615	853 774	75 598	116 229	14 816	963	IP13
SAINT-OUEN-SUR-SEINE	543 487	1 055 191	8 323	92 709	10 235	819	TIRU
TOTAL CENTRES SYCTOM	1 746 180	2 637 654	130 418	289 183	35 238	2 667	
ARGENTEUIL*	30 419	1 836	7 818	7 594	477	58	NOVERGIE
CARRIÈRES-SOUS-POISSY	5 800	0	0	859	31	6	NOVERGIE
CARRIÈRES-SUR-SEINE*	18 348	0	0	2 936	0	0	NOVERGIE
CRÉTEIL	1 834	0	0	273	42	17	
SAINT-THIBAULT	1 767	0	642	353	104	29	NOVERGIE
SARCELLES*	36 929	0	0	5 909	815	42	SAREN (Veolia)
MASSY	647	0	0	126	6	0	NOVERGIE
RUNGIS	8 429	0	0	1 349	99	4	RIVED (EX-SIEVD)
VILLEJUST	2 318	0	0	366	15	3	NOVERGIE
CENTRES DE SECOURS	7 361	0	0	0	33	4	
TOTAL CENTRES PRIVÉS	113 850	1 836	8 460	19 765	1 620	162	
TOTAL	1 860 030**	2 639 490	138 878	308 947	36 858	2 829	

* Pour les UIOM extérieures, le tonnage indiqué correspond au tonnage incinéré pour le compte du Syctom.

** Ce tonnage prend en compte les déchets réellement incinérés, hors variation du niveau de fosse des UIOM du Syctom.

Contrôle des rejets atmosphériques des centres d'incinération avec valorisation énergétique du Sycotm



	NATURE DES REJETS								
	Concentrations en mg/Nm ³ à 11 % d'O ₂								
	Poussières	Acide chlorhydrique	Acide fluorhydrique	Dioxyde de soufre	Oxydes d'azote	Cadmium + thallium	Mercur	Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	Dioxines et furanes (en ng/Nm ³)**
Valeurs limites d'émission applicables depuis le 28/12/2005 Arrêté ministériel du 20/09/2002	10	10	1	50	200 (80)*	0,05	0,05	0,5	0,1
IVRY / PARIS XIII									
mars	4,2	1,6	0,08	23	59	0,002	0	0,13	0,009
avril (Sycotm)	4,3	1,3	0,06	22	79	0,007	0,001	0,15	0,004
septembre	2,9	0,8	0,09	23	55	0,002	0	0,03	0,004
octobre (Sycotm)	3,2	2	0,09	25	50	0,003	0,001	0,19	0,002
SAINT-OUEN-SUR-SEINE									
janvier	0,7	0,9	0,01	5	59	0,001	0,0005	0,03	0,002
mai (Sycotm)	1,3	1,8	0,03	14	49	0,002	0,004	0,08	0,011
août	1,5	0,6	0,04	5	47	0,001	0,0001	0,09	0,016
septembre (Sycotm)	0,4	0,7	0,04	3	61	0,001	0,00001	0,11	0,002
novembre (Sycotm)	1,7	0,8	0,04	11	58	0,002	0,005	0,14	0,015
ISSÉANE									
février	1,8	1,5	0,04	1,4	30	0,0001	0,0001	0,02	0,009
juin (Sycotm)	0,2	4,5	0,07	3,6	43	0,0001	0,0004	0,03	0,004
juin	0,6	2,4	0	6,5	21	0,0011	0,0085	0,03	0,002
juillet	0,2	1,9	0	4,1	42	0	0,002	0,04	0,008
octobre	0,3	1,2	0,028	3	42	0,000001	0,0004	0,02	0,014
novembre (Sycotm)	0,6	2,7	0,009	5,1	41	0,000002	0,002	0,04	0,012

* Le plan de protection de l'atmosphère de l'Île-de-France fixe la valeur limite d'émission à 80 mg/Nm³ (le seuil fixé par la directive européenne est de 200 mg/Nm³). Ce seuil est repris dans l'arrêté d'autorisation d'exploiter à Ivry / Paris XIII et à Saint-Ouen-sur-Seine. À Isséane, l'arrêté d'autorisation délivré par le Préfet des Hauts-de-Seine fixe le seuil d'émission des oxydes d'azote à 70 mg/Nm³.

** ng/Nm³ = nanogramme (milliardième de gramme) par mètre cube.

Déchets déversés dans les installations de stockage

en tonnes

REFIOM DIRIGÉS VERS LES ISDD

VILLEPARISIS (CONTRAT SYCTOM) en provenance de

UIOM à Ivry / Paris XIII	17 447
UIOM à Issy	14 985
UIOM à Saint-Ouen-sur-Seine	11 661
TOTAL ISDD	44 093

DÉCHETS INERTES DIRIGÉS VERS LES ISDI

CLAYE-SOUILLY (CONTRAT SYCTOM)

Gravats de la déchèterie d'Ivry	3 409
Gravats de la déchèterie de Romainville	1 780
TOTAL	5 189

CENTRE HORS CONTRAT SYCTOM

Gravats marchés privés OE	4 206
TOTAL ISDI	9 395

DÉCHETS NON DANGEREUX DIRIGÉS VERS LES ISDND

BOUQUEVAL (CONTRAT SYCTOM)

OM du centre de Romainville	23 029
OM des centres de secours	1 352
TOTAL	24 381

CLAYE-SOUILLY (CONTRAT SYCTOM)

OM issues des apports directs	35 928
OM du centre de Romainville	16 738
OM UIOM Ivry	629
OM UIOM Saint-Ouen-sur-Seine	5 466
OM de l'UVE Isséane	733
OM des centres de secours	216
Refus CS et déclassements du centre de tri à Sevran	3 258
TOTAL	62 967

TOTAL ISDND (contrat Sycotm) 87 348

REFIOM : Résidu d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

ISDD : Installation de stockage de déchets dangereux

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes

ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

ISDND HORS CONTRAT SYCTOM

Refus de tri CS marchés privés vers Claye-Souilly	738
Refus de tri CS marchés privés vers autres ISDND	296
Refus de tri OE	57 576
Mise en ISDND des UIOM privées	2 088
TOTAL ISDND (hors contrat Sycotm)	60 698

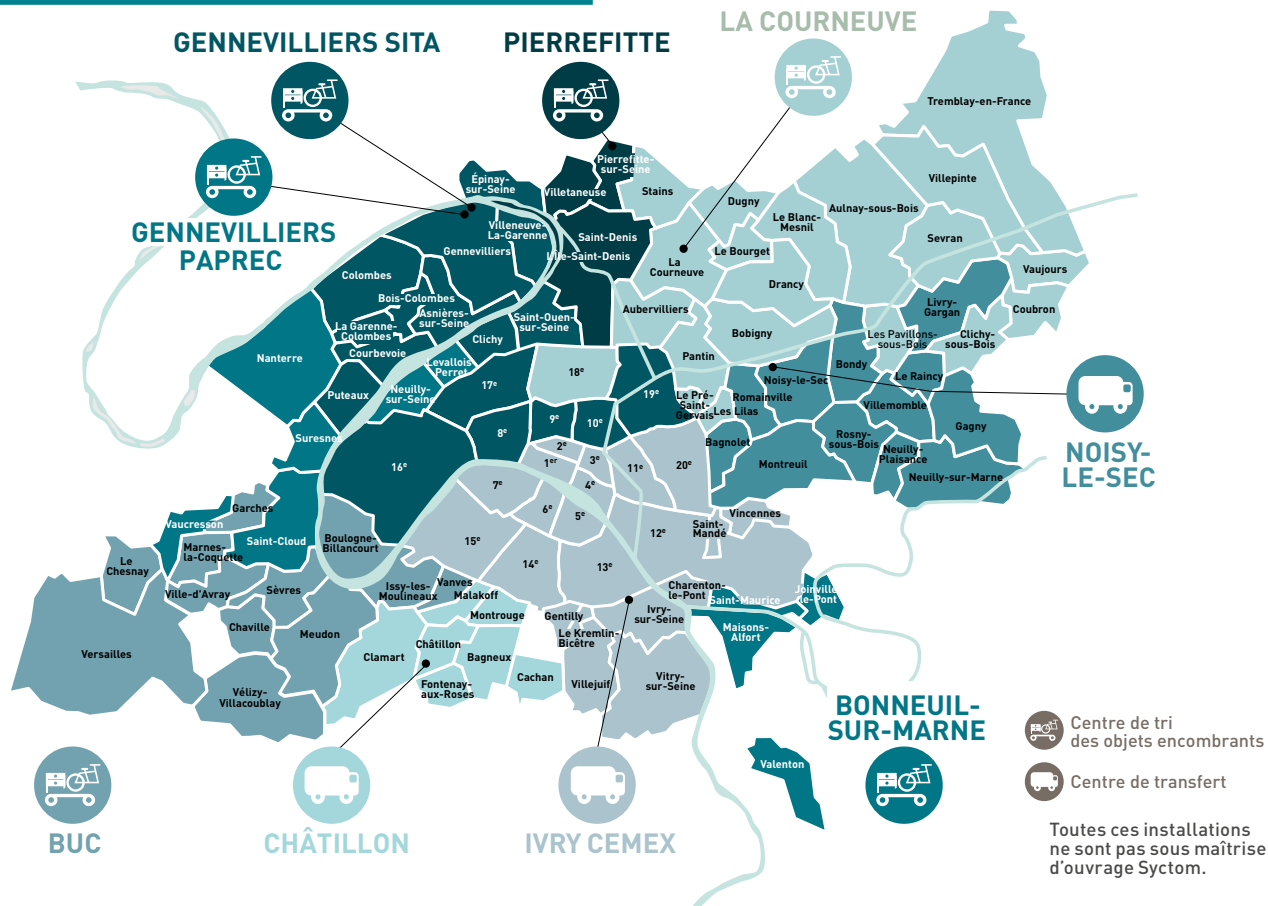
TOTAL ISDND 148 046

TOTAL DÉCHETS déversés en centre de stockage 201 533

Ces tonnages correspondent aux déchets réellement évacués dans les centres de stockage. Ils ne prennent pas en compte les variations de stock.

I ENCOMBRANTS

BASSINS VERSANTS AU 31 DÉCEMBRE 2017



RÉPARTITION DES TONNAGES 2017

CENTRES DE TRI DES ENCOMBRANTS	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS		TONNAGES VALORISÉS		EXPLOITANTS	TRI DES ENCOMBRANTS DE CHANTIER	TONNAGES RÉCEPTIONNÉS		TONNAGES VALORISÉS		EXPLOITANTS
BUC	10 965		10 484*		NICOLLIN	GENNEVILLIERS	23 005	22 949			PAPREC
CHÂTILLON	7 784				TAÏS	IVRY	12 736	12 299			CEMEX
LA COURNEUVE	43 334		22 572		PAPREC	TOTAL	35 741	35 248			
GENNEVILLIERS	31 577		17 123		SITA	TOTAL	218 913	133 959			
GENNEVILLIERS (PAPREC)	7 696		4 194		PAPREC						
NOISY REVIVAL	39 626		25 510*		DRT						
PIERREFITTE	5 512				CDIF						
IVRY (CEMEX)	30 129		18 829*		CEMEX						
BONNEUIL	6 549				TAIS						
TOTAL	183 172		98 711								

* Les tonnages valorisés proviennent à la fois d'objets encombrants en apport direct et en transfert depuis d'autres sites.



l'agence métropolitaine des déchets ménagers

35, bd de Sébastopol
75001 Paris
Tél. : 01 40 13 17 00
www.syctom-paris.fr